Programme de formation



Version : Màj le 13/10/2025

Modernisation des états financiers : nouveautés et 1ère mise en œuvre

Objectifs:

Identifier le nouveau cadre réglementaire visant à modifier le plan comptable général (PCG) Analyser les principaux changements pour les entreprises industrielles et commerciales Appliquer les nouvelles modalités d'établissement des premiers états financiers

Public concerné et prérequis :

Avoir une bonne connaissance des techniques comptables et des principes fondamentaux d'établissement des comptes annuels

Intervenant(s):

Qualification des intervenants :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et techniques :

Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences

Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation

Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones

Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Durée de la formation: 7 heures.

Nombre de participants maximum: 10 stagiaires.

Programme:

Identifier le nouveau cadre réglementaire visant à modifier le plan comptable général (PCG)Présenter la réforme de modernisation des états financiersLes objectifs

Les enjeux

Exposer les changements du nouveau règlement ANCLes nouveautés

Les modalités d'application

Atelier collaboratif sur la réforme de modernisation des états financiers : " Avant / Après "

Analyser les principaux changements pour les entreprises industrielles et commerciales identifier une situation exceptionnelle Modification de la nomenclature des comptes

Cas des subventions et des cessions d'immobilisations

Comment identifier un évènement majeur et inhabituel

Traiter la suppression de la technique des transferts de chargesNouveaux traitements comptables à retenir Conséquences fiscales

Appliquer le nouveau plan de comptes et les modèles d'états financiersMise à jour de la nomenclature comptable

Nouveaux modèles d'états financiers à disposition des entités

Nouvelle présentation des informations en annexe

Cas pratiques à partir de situations concrètes permettant de mettre en œuvre l'ensemble des changements analysés



Programme de formation

Version : Màj le 13/10/2025

Appliquer les nouvelles modalités d'établissement des premiers états financiersDéterminer la date de première applicationCas de l'anticipation

Exercice décalé

Etudier les incidences des nouvelles dispositionsReclassements des données N-1 Tableau de flux de trésorerie

Atelier pratique d'élaboration de comptes annuels « modernisés »

Modalités d'évaluation des acquis :

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Sanction visée: Attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Taux de satisfaction de la formation :

Conditions tarifaires: nous consulter